

Cultures maraîchères
La commission ministérielle chargée de l'exécution du projet PK 17 s'informe sur l'état d'avancement des travaux
Lire page 5

HORIZONS

Financement
Appui de trois milliards d'ouguiyas de la Banque Mondiale à l'agriculture irriguée en Mauritanie
Lire page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATIONS ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION - N° 5836 DU JEUDI 13 VENDREDI 14 SAMEDI 15 SEPTEMBRE 2012 - PRIX : 100 UM

"Nous ne pouvons pas faire porter aux Maliens la responsabilité de ce qui s'est passé mais il faut déterminer les responsables du crime et les traduire en justice", déclare le Président de la République

• Le Chef de l'Etat reçoit un émissaire malien

Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a affirmé que les responsables de la tuerie au Mali des membres du groupe des prédicateurs mauritaniens doivent être déterminés et présentés devant un procès juste.

Le chef de l'Etat, qui s'exprimait au cours d'une déclaration à la presse mercredi matin à l'aéroport de Nouakchott où il venait d'accueillir les corps des martyrs du groupe, a ajouté ne pas vouloir faire assumer au Mali ce qu'il ne peut pas assumer au vu de la situation qu'il traverse.

Le Président Mohamed Ould Abdel Aziz a également reçu en audience, mercredi matin au Palais présidentiel à Nouakchott, M. Tiémam Hiber Coulibaly, ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale.

Au cours de la rencontre, le ministre malien a remis au Président de la République un message du Président malien, Monsieur Dioncounda Traoré continent les condoléances du peuple et du gouvernement maliens au peuple et au gouvernement mauritaniens, suite à la douloureuse affaire survenue dimanche dernier et qui a coûté la vie à 12 citoyens mauritaniens.

Lire page 3



Le Président de la République visite le garage administratif à Arafat



Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz a effectué, mercredi, une visite d'information au garage administratif à Arafat.

A cette occasion, le Président de la République s'est rendu dans toutes les composantes du garage, notamment dans l'espace de stationnement des véhicules réservés aux missions de l'Etat à l'intérieur du pays.

Le chef de l'Etat a suivi, sur place, des explications fournies par les responsables du garage sur la situation générale de cette infrastructure publique et donné ses instructions pour une gestion rigoureuse et rationnelle des véhicules de ce garage.

A la fin de la visite, le Président de la République a rencontré le représentant des travailleurs et s'est informé

sur les problèmes de ces derniers, problèmes relatifs notamment aux frais de missions, aux tenues de travail et aux heures supplémentaires.

Le Président Mohamed Ould Abdel Aziz a donné ses instructions aux responsables concernés pour régler ces droits dans les plus brefs délais.

Le garage administratif renferme 542 véhicules, y compris les voitures actuellement en missions officielles, 73 voitures sur les 410 récupérées après 2008, en plus de 200 vélos et 7 mobylettes à 4 roues, sans compter un certain nombre de voitures de pompiers relevant de la Protection civile.

Lire page 3

Les martyrs de la Jamaa Daawa Wa Tabligh enterrés au cimetière de Riyad

• Consternation et condamnation unanimes



Les corps des martyrs de la Jamaa Daawa Wa Tabligh, odieusement assassinés par une unité de l'armée malienne, ont été enterrés mercredi après-midi au cimetière de Riyad.

La prière aux morts, organisée à la Mosquée Daawa Wal Irchad dans la moughataa de Riyad, a été dirigée par l'Imam Ahmedou Ould Habibourrahmane en présence du ministre de l'Orientation islamique et de l'Enseignement originel, M. Ahmed Ould Neïni, de plusieurs personnalités islamiques et d'un grand nombre de citoyens.

En marge de cette cérémonie, plusieurs membres de la Jamaa Daawa wa Tebligh ont bien voulu livrer au journal HORIZONS leurs impressions concernant ce crime odieux.

Lire page 4

PUBLICITE

Pour vous abonner au service AMI

NOUVEAU

SMS

Agence Officielle

En arabe envoyez ——— 1 Mauritel vers le 1522
En français envoyez ——— 2 Chinguitel vers le 1210

République Islamique Mauritanie
Honneur - Fraternité - Justice

CAISSE NATIONALE
DE SECURITE SOCIALE

الجمهورية الإسلامية الموريتانية
شرف - إخاء - عدل
الصندوق الوطني
للضمان الاجتماعي

Communiqué

La Caisse Nationale de sécurité sociale (CNSS) informe l'ensemble des employeurs que le SMIG est passé à 30.000 UM pour compter du 1er septembre 2011 et ce, conformément aux dispositions du décret 2011-237 du 24 octobre 2011 portant relèvement du Salaire Minimum interprofessionnel Garanti.

Il leur est donc demandé de tenir compte de cette augmentation dans les déclarations du 4e trimestre 2011.

Les employeurs soumis au paiement mensuel devront régulariser leur situation en même temps que le paiement des cotisations de ce trimestre. Toute déclaration ne comportant pas le nouveau SMIG ne sera pas recevable à la CNSS et donnera lieu à l'application des pénalités prévues par les textes en vigueur

.Le Directeur Général
Mohamed Ali Ould Dedew

ADRESSES UTILES

Police Secours	17
Sapeurs Pompiers	18
Brigade Maritime	525 39 90
Brigade Mixte	525 25 18
SOMELEC (Dépannage)	525 23 08
SNDE	529 84 88
Météo	525 11 71

COMMISSARIATS DE POLICE

Commissariat TZ - 1	525 23 10
Commissariat TZ - 2	524 29 52
Commissariat Ksar 1	525 21 66
Commissariat Ksar 2	525 27 38
Commissariat El Mina 1	525 12 97
Commissariat El Mina 2	524 25 24
Commissariat Sebkhia 1	525 38 21
Commissariat Sebkhia 2	524 29 82
Commissariat Riadh 2	524 29 50
Commissariat Arafat 1	525 10 13
Commissariat Toujounine 1	525 29 30
Commissariat Dar Naïm 1	524 29 56
Commissariat Dar Naïm 2	524 29 53
Commissariat Teyarett 1	525 24 71
Commissariat Teyarett 2	524 29 51
Commissariat Spécial Aéroport	525 21 83
Commissariat Voie publique	525 29 65
Direction Régionale de la Sûreté	525 21 59
Police Judiciaire	

ASSURANCES MALADIES

CNAM (Informations)	502 20 43 502 20 44 502 20 48
ONAS	525 90 97

TRANSPORT

Autorité de Régulation des Transports Terrestres	(+222) 525 84 21
--	------------------

HÔPITAUX

Centre Hospitalier National	525 21 35
Hôpital Cheikh Zayed	529 84 98
Polyclinique	525 12 12
PMI Pilote	525 22 16
PMI Ksar	525 20 19
PMI Teyarett	525 35 94

CLINIQUES

Clinique Moulaty	525 13 41
Clinique Kissi	525 13 25
Clinique Ben Sina	525 08 88
Clinique El Qods	525 82 61
Clinique Chiva	525 80 80

BANQUES

BAMIS	525 14 24
BADH	525 59 53
BMCI	525 24 69
BNM	525 26 02
BCI	529 28 76
BACIM BANK	529 19 00
CHINGUETTI BANK	525 21 73
GBM	525 12 62
SOCIETE GENERALE MAURITANIE	529 70 00
BNP PARIBAS MAURITANIE	529 63 74

HÔTELS

Novotel Tfeïla	525 74 00
Mercure	529 50 50

République Islamique Mauritanie
Honneur - Fraternité - Justice

CAISSE NATIONALE
DE SECURITE SOCIALE

الجمهورية الإسلامية الموريتانية
شرف - إخاء - عدل
الصندوق الوطني
للضمان الاجتماعي

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale informe l'ensemble des employeurs qu'ils peuvent, dès à présent, transmettre à la Direction du recouvrement et du contrôle leurs déclarations trimestrielles à l'adresse électronique suivante:

rincnss@gmail.com

Le Directeur Général
Mohamed Ali OULD DEDEW

HORIZONS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIE D'INFORMATION

DIRECTEUR DE PUBLICATION : **Yarba Ould Sghaïr**DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : **Saleh Ould Abeïdalla**RÉDACTEUR EN CHEF : **Diagana Babouna**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA RÉDACTION : **Abdel Kader Sy**RESPONSABLE DE LA MAQUETTE : **Tijani Diop dit Sidi Mohamed**MISE EN PAGES ET TIRAGE : **IMPRIMERIE NATIONALE**

A.M.I.

Siège social : Ksar, avenue Bourguiba
B.P. 371/467 Tél: +222 525 29 70/525 29 40
Fax : +222 525 55 20 - E-mail : ami@ami.mr
Site Internet : www.ami.mr

Actualités

"Nous ne pouvons pas faire porter aux Maliens la responsabilité de ce qui s'est passé mais il faut déterminer les responsables du crime et les traduire en justice", déclare le Président de la République



Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a affirmé que les responsables de la tuerie au Mali des membres du groupe des prédicateurs mauritaniens doivent être déterminés et présentés devant un procès juste. Le chef de l'Etat qui s'exprimait au cours d'une déclaration à la presse mercredi matin à l'aéroport de Nouakchott où il venait d'accueillir les corps des martyrs du groupe, a ajouté ne pas vouloir faire assumer au Mali ce qu'il ne peut pas assumer au vu de la situation qu'il traverse. Voici le texte intégral de cette déclaration:

"Je présente mes sincères condoléances au peuple mauritanien mais aussi au peuple malien, car parmi les morts figurent des citoyens maliens qui ont été victimes de ce crime odieux perpétré, malheureusement, par une unité de l'armée malienne.

Dans tous les cas, ce crime odieux est le produit des conditions particulières que connaît le Mali au plan politique et sécuritaire. En général, les relations de la Mauritanie avec la République soeur du Mali sont bonnes et nous ne voulons pas faire porter aux Maliens la responsabilité de ce qui n'est pas en leur pouvoir dans ces conditions particulières car ils font face à beaucoup de défis. Néanmoins, j'appelle le pouvoir en place dans ce pays à prendre les mesures nécessaires pour résoudre ce problème. Cela passe, en premier lieu, par la constitution d'une commission indépendante pour enquêter sur ce crime et au sein de laquelle doivent participer des enquêteurs mauritaniens pour faire ressortir la vérité, s'assurer de la transparence et de l'honnêteté de cette enquête dont les résultats doivent être portés à la

connaissance de parties concernées, en prélude à la présentation des criminels devant un procès juste. Ce crime odieux, qui a causé la mort de 16 personnes paisibles, qui ne sont pas des terroristes, qui sont porteuses d'un message de fraternité, de paix et de modération et qui ont été traitées d'une manière inappropriée, ne peut être imaginé. Mais étant donné les conditions dans ce pays et la fragilité de sa sécurité, de tels actes ne sont pas étonnants dans ces circonstances. Je présente de nouveau mes condoléances sincères à tous les Mauritaniens et au groupe de la prédication et je le remercie pour l'action qu'il mène dans le cadre du message qu'il porte, à savoir le message de fraternité, d'amour et de propagation de l'Islam modéré favorisant le rapprochement entre les peuples, loin de l'extrémisme".

Le président de la République accueille les dépouilles des martyrs

Le Président Mohamed Ould Abdel Aziz a accueilli, mercredi matin à l'aéroport international de Nouakchott, les corps de 9 martyrs du groupe de prédication (Daawa wa Tabligh) tués dans le douloureux événement survenu récemment dans la localité malienne de Diabali. Le Président de la République, qui était entouré du Premier ministre, Dr Moulaye Ould Mohamed Laghdaf, des ministres de la Justice, des Affaires étrangères et de la Coopération, des Affaires islamiques et de l'Enseignement Originel et de l'Équipement et des Transports et d'un certain nombre de dirigeants du groupe de prédication, a salué les membres du groupe qui a accompagné les corps des martyrs durant le voyage de Bamako à Nouakchott. Les pouvoirs publics ont mobilisé un certain nombre d'ambulances pour le transport des dépouilles des



martyrs. Les corps des martyrs ont été accompagnés à bord d'un vol spécial de la compagnie Mauritania Airlines de Bamako à Nouakchott par le secrétaire général du ministère des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel et de diri-

geants du groupe "Daawa wa Tabligh". Il est à noter que les corps, arrivés mercredi matin à Nouakchott, comptent parmi le groupe des prédicateurs tués dimanche dernier dans la localité malienne de Diabali.

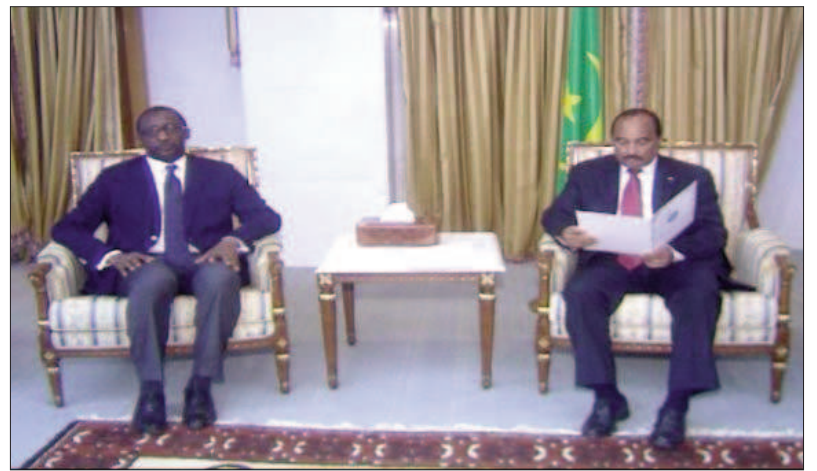
Le Président de la République adresse ses condoléances à son homologue pakistanais

Le Président de la République Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a adressé le message de condoléances qui suit à Son Excellence Monsieur Asif Ali Zardari, Président de la République Islamique du Pakistan, à l'occasion des deux sinistres survenus mardi à Karachi et à Lahore:

"Excellence et cher frère, Nous avons appris avec consternation la nouvelle des deux sinistres qui se sont déclarés dans les villes pakistanaises de Karachi et de Lahore qui ont causé

plusieurs victimes humaines et des dégâts matériels importants. En cette douloureuse circonstance, je vous adresse mes sincères condoléances et l'expression de ma compassion, implorant Allah Le Tout Puissant d'entourer les victimes de cette catastrophe de sa miséricorde et de les accueillir dans son Saint Paradis. Wa Inna Lillahi Wa Inna Ileyhi Rrajioune Très haute et fraternelle considération. **Mohamed Ould Abdel Aziz**".

Le Président de la République reçoit un émissaire malien



Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz a reçu en audience, mercredi matin au palais présidentiel à Nouakchott, M. Tiémam Hiber Coulibaly, ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale.

Au cours de la rencontre, le ministre malien a remis au Président de la République un message du Président malien, Monsieur Dioncounda Traoré renfermant les condoléances du peuple et du gouvernement maliens au peuple et au gouvernement mauritaniens, suite à la douloureuse affaire survenue dimanche dernier et qui a coûté la vie à 12 citoyens mauritaniens. A sa sortie d'audience, le ministre malien a fait la déclaration suivante à l'AMI:

"Nous sommes préoccupés ces jours-ci par la douloureuse affaire qui s'est produite dans la République du Mali et qui a visé des citoyens mauritaniens et maliens.

Dans ce cadre, le Président de la République du Mali, Monsieur Dioncounda Traoré, m'a chargé de transmettre un message à son frère et ami, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, Président de la République Islamique de Mauritanie.

Ce message a trait essentiellement à la présentation des condoléances du Président de la République du Mali, du gouvernement et du peuple maliens au peuple mauritanien. Il réaffirme aussi à nos frères en Mauritanie que toutes les mesures ont été prises pour mener une enquête, dans les plus brefs délais, sur cette affaire regrettable".

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, M. Hamadi Ould Hamadi.

Le Président de la République visite le garage administratif à Arafat



Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz a effectué, mercredi, une visite d'information au garage administratif à Arafat. A cette occasion, le Président de la République s'est rendu dans toutes les composantes du garage, notamment dans l'espace de stationnement des véhicules réservés aux missions de l'Etat à l'intérieur du pays. Le chef de l'Etat a suivi, sur place, des explications fournies par les responsables du garage sur la situation générale de cette infrastructure publique et a donné ses instructions pour une gestion rigoureuse et rationnelle des véhicules de ce garage.

A la fin de la visite, le Président de la République a rencontré le représentant des travailleurs et s'est informé sur les problèmes de ces derniers, problèmes relatifs notamment aux frais de missions, aux tenues de travail et aux heures supplémentaires.

Le Président Mohamed Ould Abdel Aziz a donné ses instructions aux responsables concernés pour régler ces droits dans les plus brefs délais.

Le garage administratif renferme 542 véhicules, y compris les voitures actuellement en missions officielles, 73 voitures sur les 410 récupérées après 2008, en plus de 200 vélos et 7 mobylettes à 4 roues, en plus d'un certain nombre de voitures de pompiers relevant de la protection civile.

Le Président de la République a été accueilli à son arrivée et salué à son départ par MM. Yahya Ould Hademine, ministre de l'Équipement et des Transports et Bâ Ousmane, secrétaire général du gouvernement.

Au cours de cette visite le Président de la République était accompagné de MM.:

- Isselkou Ould Ahmed Izidbih, directeur de cabinet du Président de la République
- Mohamed Yahya Ould Horma, chargé de mission à la Présidence de la République
- Yahya Ould Sid'El Moustaph, conseiller à la Présidence de la République
- Rassoul Ould El Khal, conseiller chargé de la Communication à la Présidence de la République.

Les martyrs de la Jamaa Daawa Wa Tabligh enterrés au cimetière de Riyad

• **Consternation et condamnation unanimes**



Les corps des martyrs de la Jamaa Daawa Wa Tabligh, odieusement assassinés par une unité de l'armée malienne, ont été enterrés mercredi après-midi au cimetière de Riyad.

La prière aux morts, organisée à la Mosquée Daawa Wal Irchad dans la moughataa de Riyad, a été dirigée par l'Imam Ahmedou Ould Habibourrahmane en présence du min-

istre de l'Orientation islamique et de l'Enseignement originel, M. Ahmed Ould Neïni, de plusieurs personnalités islamiques et d'un grand nombre de citoyens.

En marge de cette cérémonie, plusieurs membres de la Jamaa Daawa wa Tebligh ont bien voulu livrer au journal HORIZONS leurs impressions concernant ce crime odieux.

Mohameden Ould Wedad, membre de la Jamaa Daawa wa Tebligh



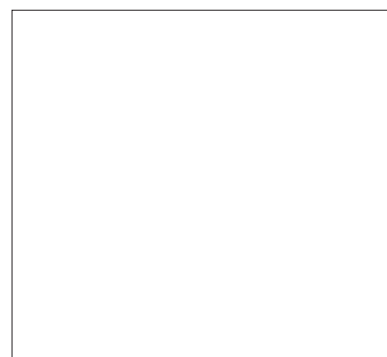
Nous enregistrons avec la plus grande tristesse, le crime odieux perpétré contre les vaillants membres de notre Gamaa au Mali. Le peuple mauritanien et la Ouma islamique tout entière en sont durement touchés et sont restés sans voix devant ce crime barbare.

Pour ma part, je connais bien les martyrs avec lesquels j'ai déjà passé de bons moments au cours de nos diverses missions de prêcher. La dernière fois, c'était à Bassiknou, peu avant leur départ pour la capitale malienne. C'était de bons musulmans qui n'avaient qu'un seul but dans la vie, corriger les mauvaises interprétations de l'Islam et élargir les frontières de notre sainte religion. Je prie pour qu'Allah ait pitié de leurs âmes.

Sur le film des événements et d'après nos renseignements, nos compatriotes sont entrés effectivement en territoire malien samedi dernier au soir à bord d'un véhicule de transport en commun ordinaire. Ils devaient assister à une réunion de la Jamaa à Bamako et leur véhicule avait fait l'objet de toutes les visites et fouilles régulières des gardes frontières maliens. Mais après avoir parcouru 100 km à l'intérieur du territoire malien, ils ont été subitement arrêtés par une unité de sécurité de l'armée malienne et aussitôt transférés dans une caserne où ils ont fait l'objet d'enquêtes

approfondies. Un dirigeant de la Jamaa a pu entrer en contact avec le responsable de la caserne. Ainsi, les identités et les motifs du voyage ont pu ainsi être clairement expliqués. Ce chapitre clos, le même dirigeant a essayé une heure après à nouveau de joindre la caserne pour s'enquérir du sort des prêcheurs. Mais c'était peine perdue. Le portable du premier responsable de la caserne était sous boîte vocale. Et c'est le lendemain que nous avons appris stupéfaits, par la presse, la nouvelle de l'assassinat de nos frères prêcheurs. Depuis lors, nos dirigeants n'ont épargné aucun effort pour tirer les choses au clair. Nous les en remercions de tout cœur et réitérons notre confiance en eux.

Mahmoud Ould Messaoud, cousin du défunt Jibril Ould Inallah



Mon cousin, que la terre lui soit légère, est mort dans des circonstances douteuses. Il a laissé derrière lui une nombreuse famille : 5 filles et 2 garçons. C'était un homme pieux et pacifique. Il vient à peine de boucler ses 40 ans. Il est de Boghé où il exerçait les fonctions de directeur des études dans un établissement secondaire. C'était un brave homme qui, à force de travail et d'abnégation, a fini par se faire une place dans la société. Il a fait sa formation à Rosso et a commencé sa vie comme instituteur, mais à force de travail et d'assiduité, il est devenu professeur.

Il est membre actif de la Jamaa depuis 15 ans. Il venait très souvent me saluer à la maison et voulait à tout prix que je rejoigne le groupe de prêcheurs. Et pour ce faire, il ne manquait pas d'arguments. Il m'a emmené deux fois à leur mosquée

de Ryadh. Je passais des heures à l'écouter. C'était un homme cultivé qui maîtrisait la sunna et le coran. Sa conduite vis-à-vis des gens était irréprochable et sa générosité sans limite. Il se mettait toujours au service de la Jamaa pendant les grandes vacances. Cette fois-ci, il n'a pas survécu à la mission en République sœur du Mali. Allah l'a ainsi voulu. D'après nos renseignements, ils ont été tués de sang froid. Il appartient à nos décideurs de tirer tout cela au clair en ouvrant une enquête et en réclamant la tenue d'un procès équitable où les auteurs de ces actes seront jugés.

Cheikh Ould Alem, membre de la Jamaa



Le martyr de nos compatriotes en terre malienne musulmane est tout à leur honneur. Ils étaient partis diffuser les préceptes islamiques et ils ont rencontré la mort. Telle est la volonté divine. Pour cette mission, ils s'étaient réunis à Bassiknou et avaient décidé d'aller prêcher à Bamako. C'étaient des hommes de grande valeur, qui avaient mis leur corps et leurs biens au service de l'Islam. Le mobile de leur présence au Mali était donc noble: diffuser l'Islam dans la paix, l'amour, la fraternité. Ils sont donc morts sur le champ d'honneur. Allah en a ainsi décidé. Il n'y a donc aucune raison de crier vengeance. Les Maliens sont nos frères et notre foi n'a pas de frontière. Les martyrs morts pour la cause de l'Islam ne se comptent pas sur les doigts d'une seule main. On peut citer à titre d'exemples le compagnon du Prophète et deuxième calife de l'Islam Omar, Ali, son cousin et gendre, Hamza son oncle, assassinés dans des circons-

tances atroces. Il ne faut pas oublier le martyr des 60 prêcheurs et compagnons du Prophète massacrés alors qu'ils enseignaient la foi islamique. Le martyr de nos parents au Mali doit être pour nous une source de motivation et un stimulant pour la diffusion de l'Islam partout dans le monde. Le Prophète (PSL), lui-même, a frôlé la mort plusieurs fois, au cours de ses sorties. Pour ce qui est du sort de ceux qui ont commis ces crimes, je n'ai pas de compétence particulière pour en décider. Il existe des érudits dans la Jamaa qui vont émettre des avis conformes à la charia.

Jidou Ould Naji, parent de certaines victimes



J'ai beaucoup de parents parmi les martyrs. Je peux même dire que tous sont mes parents car ce sont des Musulmans. Je peux citer à titre illustratif le nom du défunt Itawal Ayaamou Ould Bati qui était cadre au port de l'Amitié. C'était un brillant étudiant qui a pu décrocher sa maîtrise en gestion à l'Université de Nouakchott. Il a rejoint tout récemment la Jamaa et avait décidé de faire œuvre utile en allant prêcher la foi islamique dans d'autres contrées. Pour ce faire, il a pris ses congés le 1er septembre dernier.

D'après nos renseignements, ses compagnons et lui ont été sauvagement assassinés. C'est pourquoi nous exigeons la peine de mort contre leurs assassins et la prise en charge de leurs familles. C'est le minimum qu'on peut réclamer.

El Kowry Ould Salem dit Ka, oncle du défunt Mohamed Ould M'Haimid



Le martyr Mohamed Ould M'Haimid est un professeur d'Anglais. Il servait à Zouerate. Il était mon gendre car son épouse est ma propre fille. Il était à la fleur de l'âge et n'avait même pas encore d'enfants. C'était un garçon honnête et assez savant car il maîtrisait beaucoup le droit islamique et ne ratait aucune opportunité pour l'enseigner. Il a obtenu son baccalauréat à Boghé et avait rejoint Afoun d'où il est sorti d'abord instituteur. Et c'est par la suite qu'il est venu à Nouakchott pour poursuivre ses études d'Anglais. C'était un garçon calme et pacifique. Je ne l'ai jamais vu avec une arme. Il aimait discuter et écouter plus qu'il ne parlait. Sa seule vraie passion, c'était l'Islam.

Il pouvait passer des heures et des heures à discuter sur le Coran, la sunna et même la « sira nebawiya ». Ceux qui l'ont tué froidement doivent par conséquent payer pour leur crime. Il faut que nos dirigeants se mettent à l'œuvre pour la tenue d'un procès juste et équitable, car les circonstances et contours de ce crime collectif doivent être élucidés et leurs auteurs punis.

Mounati Ould Mahfoudh, citoyen mauritanien



La vie de nos compatriotes morts au Mali ne doit, en aucun cas, passer pour pertes et profits. Nous, Mauritaniens, ne pouvons pas être des éternelles victimes: on vole, agresse et tue nos compatriotes un peu partout sans que nos dirigeants ou nos politiques ne lèvent le plus petit doigt. Il faut à mon avis réclamer une peine exemplaire contre les auteurs de ce crime collectif et odieux. Les prêcheurs de cette Jamaa sont connus pour leur sincérité, leur sobriété et leur amour de la paix et de la concorde sociale. Ils vont un peu partout dans le monde et n'ont jamais été la cause d'aucun désordre. On ne peut donc pas fermer les yeux sur leur mort.

Yacoub Ould Ethmane, membre de la Jamaa



Ce que nous réclamons, c'est l'application stricte de la charia. C'est vrai, ces vaillants prêcheurs devaient ainsi mourir et à cet endroit précis, mais cela ne peut rester sans suite. Il faut d'abord élucider les circonstances de leur mort et ouvrir un procès fondé sur la charia. J'ai adhéré à la Jamaa depuis 1989 et je n'ai jamais douté de sa bonne foi et la quintessence de sa mission. Les membres de la Jamaa ont une doctrine égalitaire et ne font aucune différence entre les hommes. Ce qui compte pour eux, c'est la bonne pratique de l'Islam. D'ailleurs, il n'y a jamais eu d'assassinats dans leur rang. Ce meurtre collectif est une première dans la Jamaa qui est une organisation très pacifique. Ses membres sillonnent les quatre coins du monde n'ont jamais été inquiétés, à ma connaissance.

Propos recueillis par Sidi Moustapha Ould BELLALI

ACTUALITES

Cultures maraîchères

La commission ministérielle chargée de l'exécution du projet PK 17 s'informe sur l'état d'avancement des travaux

La commission ministérielle chargée de l'exécution du projet d'aménagement de la zone agricole urbaine PK 17 sur l'axe Nouakchott-Rosso a effectué mercredi une visite d'information sur l'état d'avancement des travaux en cours d'exécution sur le site.

La commission ministérielle a constaté certains retards qui ont entraîné un dépassement de 45 jours des délais fixés au préalable pour leur réalisation.

Il s'agit essentiellement de la station d'irrigation ainsi que de certains travaux liés au terrassement, travaux qui avaient commencé depuis avril dernier et qui auraient dû s'achever en juillet passé.

La commission ministérielle a donné ses instructions au comité de supervision du projet en vue d'élaborer un document technique clair expliquant les raisons de ces retards et pour prendre les mesures nécessaires, conformément aux clauses de l'accord signé entre l'Etat et les sociétés chargées de l'exécution de ces travaux.

Notons que ce projet vise l'aménagement d'une zone agricole au PK 17 sur l'axe Nouakchott-Rosso en vue de créer un site maraîcher et fruitier, dans lequel seront transférés, après aménagement et équipement, tous les agriculteurs s'adonnant au maraîchage à Nouakchott. A l'issue de la visite, le coordinateur du projet, M. Tandia Moussa, a indiqué à l'AMI que cette zone



comprend 4.000 périmètres aménagés d'une superficie de 625 m² chacun sur une aire globale de 310 ha. Il a ajouté que le projet comprend également un réseau d'irrigation doté d'une station de pompage d'une capacité de 10 mille m³/j.

"Le processus de transfert des producteurs concernés commencera dans quelques mois sous l'oeil de la commission de supervision du projet qui comprend un représentant des producteurs, en leur qualité de membres ainsi que des délégués de la wilaya de Nouakchott, de la Communauté Urbaine et du coordinateur du projet, après la réalisation d'une enquête globale sur tous les producteurs effectifs dans les quartiers de Sebkha, El Mina, Toujounine en plus des autres aires cultivées", a-t-il dit.

Il a également souligné que la commission ministérielle chargée de

l'opération entreprend périodiquement des contacts et des rencontres avec les producteurs maraîchers pour leur expliquer l'importance de ce projet et la nécessité de collaborer à sa réalisation avant le lancement de l'opération de leur transfert dans une atmosphère de transparence et de concertation.

Le coordinateur a aussi indiqué que le projet envisage la culture des arbres fruitiers sur une superficie de 20 ha et de créer un élevage de volaille sur une aire de 20 ha en plus de l'ouverture d'un marché de vente au gros d'une surface de 12 ha et l'installation d'une chambre froide pour la conservation de la production des légumes et des fruits. Il a mis en exergue l'exécution des volets de l'aménagement et de l'irrigation de ce projet qui a coûté au budget de l'Etat un demi milliard d'Ouguiyas.

Financement

Appui de trois milliards d'ouguiyas de la Banque Mondiale à l'agriculture irriguée en Mauritanie

Deux accords de dons d'un montant de trois milliards d'Ouguiyas portant sur l'appui à l'agriculture irriguée en Mauritanie, ont été signés mercredi à Nouakchott entre la Mauritanie et la Banque Mondiale.

Les deux accords ont été signés par le ministre des Affaires économiques et du Développement, M. Sidi Ould Tah et le Représentant de la Banque Mondiale en Mauritanie, M. Thiam Moctar.

Dans une allocution pour la circonstance, le ministre des Affaires économiques et du Développement a indiqué que ces deux accords portent sur le financement de la seconde phase du projet de développement intégré de l'agriculture irriguée en Mauritanie (PDIAM).

Il a ajouté qu'ils s'inscrivent dans le cadre de l'appui constant accordé par la Banque Mondiale à la Mauritanie, au plan d'urgence de développement et de promotion de la production agricole dans le pays. "Une partie de ce financement sera réservée à l'acquisition de quantités de blé ainsi qu'au renforcement du contrôle sanitaire" a-t-il dit, louant les efforts de la Banque Mondiale dans son accompagnement de la Mauritanie dans tous les domaines.

Prenant à son tour la parole, le Représentant de la Banque Mondiale en Mauritanie a salué la mise en place du Programme EMEL 2012 visant "une action rapide et concertée avec les bailleurs de fonds pour apporter une réponse à la sécheresse et à la flambée des prix agricoles, notamment celui du blé,



qui reste en ce moment la céréale la plus consommée en Mauritanie" a-t-il dit.

Il a souligné également que son organisme a saisi l'opportunité offerte par le PDIAM pour canaliser son soutien au Programme EMEL 2012. "Nous avons saisi l'opportunité pour faire bénéficier la Mauritanie d'un don du Fonds mondial de réponse à la crise des prix alimentaires de 5 millions de dollars américains auquel nous avons ajouté un don supplémentaire de l'IDA pour un montant équivalent de 5 millions USD", a-t-il ajouté.

M. Thiam Moctar a également précisé que la Banque mondiale a très tôt annoncé son soutien au Programme EMEL à travers des mesures de court terme dont l'appui à la mobilisation d'engrais pour la production agricole, les soutiens vétérinaires aux cheptels villageois et aux financements de stocks ali-

mentaires villageois (SAVS)".

Il a indiqué que la validation en cours de la nouvelle Stratégie de Développement rural (SDR) et l'adoption d'une nouvelle politique pour le développement de l'agriculture irriguée cet automne "ouvriront la voie à la préparation d'une nouvelle opération de la Banque de concert avec d'autres partenaires dans le secteur agricole" a-t-il ajouté. Il a souligné que la Banque est aussi prête à appuyer le pays dans la mise en place de filets de sécurité sociaux plus réactifs et mieux ciblés, en zone urbaine comme en milieu rural.

La cérémonie de signature des deux accords s'est déroulée en présence du ministre du Développement rural, M. Brahim Ould M'Bareck Ould Mohamed El Moctar ainsi que de plusieurs responsables au ministère des Affaires économiques et du développement.

MAURITANIE/UA

La Commission de l'UA solidaire avec la Mauritanie dans l'épreuve

La Commission de l'Union Africaine a adressé à l'ambassade de Mauritanie à Addis Abeba un message de condoléances dans lequel elle exprime sa compassion et sa solidarité avec le gouvernement mauritanien suite au massacre tragique d'un groupe de ses ressortissants, de paisibles prédicateurs venus prêcher la bonne parole,

par une unité de l'armée malienne. La commission a également formulé le voeu que toute "la lumière soit faite sur les conditions dans lesquelles cet incident tragique est intervenu" et que cet acte odieux n'entame en rien la poursuite des efforts distingués de la Mauritanie pour assurer la stabilité du Mali

Marchés publics

L'Autorité de Régulation rencontre les partenaires techniques et financiers



Une table ronde réunissant l'Autorité de Régulation des Marchés publics (ARMP) et les partenaires techniques et financiers et portant sur son plan de développement pour 2012-2013, s'est ouverte mercredi à Nouakchott.

Présidant la cérémonie d'ouverture, le ministre des Affaires économiques et du Développement, M. Sidi Ould Tah, a indiqué que l'élaboration de ce plan intervient après le démarrage des activités de toutes les institutions des marchés publics et à l'issue de la nouvelle réforme du code des marchés publics. Cette réforme vise à instaurer la rigueur dans la gestion ainsi qu'à enraciner la transparence, la lutte contre la gabegie et la dilapidation des biens publics en plus de l'ouverture d'opportunités à tous les acteurs nationaux dans un contexte clair et d'efficacité des marchés publics, a-t-il ajouté.

Le ministre a loué le rôle des partenaires au développement "qui ont accompagné les efforts de notre pays dans les diverses stratégies visant à enraciner la transparence dans la gestion", a-t-il conclu.

Prenant à son tour la parole, le président de l'ARMP, M. Diallo Abou Moussa, a mis en exergue le cadre institutionnel et juridique des marchés publics.

Il a souligné l'adoption du code des marchés publics et ses textes d'application entrés en vigueur depuis le 1er février 2012.

Le président de l'Autorité de Régulation a également passé en revue le rôle de l'ARMP qui consiste à veiller à la crédibilité et à la rigueur des lois sur les marchés publics. Il a ajouté qu'elle veille aussi à la définition des politiques, la modernisation des procédures, au contrôle extrajudiciaire indépendant, à la formation des acteurs et au développement du cadre professionnel.

M. Diallo Abou Moussa a aussi indiqué que l'Autorité conduit tout travail de nature à améliorer et à renforcer l'efficacité des textes des marchés publics, de diffusion et de distribution des lois. Il a toutefois précisé que parmi ses missions, il y a également l'évaluation périodique des acteurs, l'évaluation, la diffusion et la réactualisation des documents types utilisés par les intervenants dans les marchés publics.

"L'ARMP a élaboré un plan visant à réaliser plusieurs objectifs dont le changement des mentalités dans les pratiques relatives aux requêtes publiques pour devenir plus transparentes et plus opérationnelles pour pouvoir contribuer, de manière appréciable, à la réalisation des programmes de développement économique du pays". Il a enfin appelé les partenaires au développement à appuyer la réforme du code des marchés publics à travers l'ARMP. Le PNUD, la Banque Mondiale, l'Union Européenne, la GIZ et la Coopération française ont participé à cette table ronde d'une journée.

Trarza

Lancement de la campagne de reboisement

Le wali mouçaid du Trarza, M. Mohamed Lemine Ould Baty, wali par intérim, a supervisé mercredi, dans la localité de Joukeina, relevant de l'arrondissement de Jidr El Mohguène, le lancement d'une vaste campagne de reboisement, entamée par la délégation régionale chargée de l'environnement, avec la collaboration de l'Etablissement National des Services Touristiques. Dans un mot pour la circonstance, le directeur de l'Etablissement a souligné que cette campagne s'inscrit dans le cadre des efforts de son

institution visant à créer un développement durable et à rétablir l'équilibre de notre environnement dans le but de préserver les potentialités touristiques dont dispose cette zone.

De son côté, le délégué régional du ministère chargé de l'Environnement, M. Mamadou Toumbo, a loué les objectifs de cette campagne et appelé les populations locales et celles des localités environnantes à participer massivement à cette campagne de reboisement qui durera quelques jours.

Environnement

Atelier du Programme " Biodiversité, Gaz, Pétrole "

Un atelier du Programme " Biodiversité, Gaz, Pétrole " s'est ouvert mercredi à Nouakchott, sous le thème "d'une gestion environnementale des opérations pétrolières offshore à une gestion intégrée de la biodiversité marine et côtière, état d'avancement et orientations du Programme BGP".

Ce programme a pour objectif l'organisation de la gouvernance environnementale concertée des ressources en hydrocarbures offshore, dans une vision intégrée des différents usages de la mer.

L'atelier, qui est organisé par le ministère chargé de l'Environnement et du Développement durable avec la collaboration de la Coopération Technique allemande, vise à saisir l'opportunité que représente un secteur prometteur mais récent pour adopter les meilleures pratiques pour un aménagement et un développement durable de ses activités.

Les 30 participants à la rencontre, représentant les départements de l'Environnement, de l'Energie, du Pétrole et des Mines ainsi que d'autres représentants de la société civile, suivront plusieurs exposés, dont notamment l'état d'avancement du programme BGP- outils de prévention et de suivi, la surveillance environnementale du milieu marin - volets et moyens d'une alerte précoce et efficace, ou encore la prévention, suivi et gestion de



l'environnement marin.

Dans une allocution prononcée pour la circonstance, le secrétaire général du ministère chargé de l'Environnement et du Développement durable, M. Mohamed Yeslem Ould Mohamed Lemine, a souligné que la préservation de la biodiversité représente un souci majeur du gouvernement. Il a ajouté que la Mauritanie dispose d'importantes richesses côtières et marines dans ce domaine.

M. Ould Mohamed Lemine s'est interrogé sur les meilleures méthodes permettant d'exploiter, à la fois, les hydrocarbures qui sont temporaires, et la ressource de pêche qui est durable à l'échelle universelle.

Il a, par ailleurs, loué les efforts des partenaires techniques et financiers

et leur appui au processus du développement du pays.

De son côté, le coordinateur du Programme de Coopération Technique mauritano- allemande, M. Klaus Mersmann, a indiqué que cet ambitieux programme devrait placer la Mauritanie dans une position de leadership sous régional sur les questions de gestion de la zone économique exclusive. Il a estimé que ce programme contribue, également, aux engagements internationaux pris par notre pays dans le cadre des conventions comme la convention sur la Diversité biologique.

Il a souligné que ce programme, qui renforce la gouvernance du secteur, contribue aussi à l'initiative de Transparence pour les Industries Extractives.

Défense

Sortie de la 1ère promotion d'élèves sous officiers techniciens

Le général Mohamed Ould Mohamed Znagui, chef d'Etat - major adjoint de l'Armée nationale a supervisé mardi à l'Ecole Militaire de l'Aviation d'Atar (EMAA) la cérémonie de sortie de la première promotion d'élèves sous officiers techniciens baptisée "Promotion Feu Ahmed Salem Ould El Hadrami".

A cette occasion, le chef d'Etat - major national adjoint a loué la renaissance qui a caractérisé l'armée au niveau humain et logistique.

Il a ajouté que la commémoration de cette cérémonie de sortie de la première promotion de sous officiers spécialisés dans le domaine de la mécanique avions constitue un bond en avant en matière d'auto-

suffisance et de renforcement des capacités de combat de l'armée de l'air qui a prouvé ses compétences dans plus d'une circonstance à défendre notre espace aérien et à fournir l'appui à nos unités de combat au sol.

Il a souligné que le succès de cette promotion reste tributaire de la capacité des sortants à accompagner les nouveautés du domaine et les applications modernes de la mécanique avions.

Il a également précisé que les forces armées sont déterminées à bien former l'homme et à garantir les moyens de défense du pays.

L'évènement a été marqué par la remise des grades aux trois premiers lauréats par le général Moha-

med Ould Mohamed Znagui, chef d'Etat - major national adjoint, le colonel Brahim Vall Ould Cheïbani, chef du 3ème bureau et le directeur de l'Air, le colonel Mohamed Ould H'Reytani.

L'assistance a ensuite réitéré la "Fatiha" à la mémoire des martyrs de l'Armée nationale. La cérémonie s'est déroulée en présence du wali mouçaïd de l'Adrar, M. Mohamed Mahmoud Ould Mohamed Lemine, du maire de la commune d'Atar, et d'autres responsables militaires et civils de la wilaya.

Notons que l'Ecole militaire de l'Aviation a été créée en 2012 et s'occupe de la formation des équipages des avions de nos forces armées.

Droits de l'Homme

Le HCDH loue les réalisations accomplies par la Mauritanie

Le Haut Commissariat aux Nations Unies pour les Droits de l'Homme (HCDH) a loué les réalisations accomplies par la Mauritanie en matière de promotion et de protection des Droits de l'Homme.

C'est ce qui ressort du communiqué de presse rendu public mardi par le Commissariat aux Droits de l'Homme, à l'Action humanitaire et aux Relations avec la Société civile qui a fait le point de sa participation à Genève à la 21ème session du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies.

Voici le texte intégral de ce communiqué:

"La 21ème session du Conseil des

Droits de l'Homme des Nations Unies s'est réunie à Genève lundi 10 septembre 2012.

L'ouverture de cette session a été marquée par un important discours prononcé par M. Ban Ki-moon, secrétaire général de l'ONU.

A l'issue de ce discours, Mme Nafi Bailey, Haut Commissaire pour la Promotion et la Protection des Droits de l'Homme, a passé en revue la situation générale des Droits de l'Homme dans le monde. Elle a du coup relevé les grandes réalisations accomplies par le gouvernement mauritanien dans le domaine de la promotion et de la protection des Droits de l'Homme.

Elle a souligné, en particulier, les mesures prises au plan législatif et les programmes économiques et sociaux visant à éradiquer les effets et répercussions de l'esclavage dans le pays. Mme Nafi Bailey a encouragé le gouvernement mauritanien à extirper les diverses formes de discrimination.

Il convient de noter que la session actuelle du Conseil des Droits de l'Homme, qui se poursuivra jusqu'au 28 du mois courant, sera marquée le 13 septembre par un forum présidé par la rapporteur spéciale des formes modernes de l'esclavage".

PLUVIOMETRIE

Des pluies dans différentes localités du pays

Les quantités de pluies suivantes ont été enregistrées dernièrement 24 heures au niveau des localités ci-après:



Assaba		- N'Doumri	42 mm
- El Ghaïra	12 mm	- Méderdra	7 mm
Gorgol		- Taguilalett	10,5 mm
- El Haddad	17 mm	- Wad Naga	11 mm
Brakna		- Tékane	14 mm
-Labdé	3 mm	- Rosso	7 mm
- Benar	30 mm	- Keur Macène	1 mm
- Bouzreibiya	8 mm	- Tenghadej	4 mm
- El Batha	2 mm	- Elb Adress	24 mm
- Tertougal	20 mm	- El Bout	20 mm
- Maghtaa Lahjar	5,5 mm	Nouakchott	
- Djonaba	1 mm	- wilaya	1,1 mm
- Wad Amour	6 mm	- Ksar	4 mm
- Tachott Touba	6 mm	- Dar Naïm	1,5 mm
- Dar el Beïda	14 mm	- Riyad	1 mm
- Aleg	4 mm	- Toujounine	3 mm
Trarza		- Teyarett	3 mm
- Arafat Boutilimit	15 mm	- Arafat	5 mm.

METEO

Faibles activités pluvio-orageuses attendues à l'intérieur du pays



La situation météorologique sera marquée, au cours de la journée, par la présence d'une dépression thermique de 1009 hPa sur le Sud-ouest du Tagant, le Nord du Brakna et du Trarza, le Sud de l'Inchiri et de Dakhlet Nouadhibou.

De faibles activités pluvio-orageuses sont également attendues sur le Sud et le Sud-est du Hodh Charghi, le Sud du Hodh El Gharbi et le Guidimakha. La visibilité sera affectée à réduite par sable au Tiris Zemmour, dans l'Adrar, au Tagant et dans l'Inchiri.

La mer restera agitée, forte au Nord du littoral tandis que la houle restera de Nord à Nord-ouest avec une hauteur des vagues variant de 1,25 à 4 mètres.

Températures prévues pour la journée:

	Minimales	Maximales
- Bir Moghreïn	25	41
- Zouerate	26	42
- Chinguity	27	42
- Atar	29	43
- Ouadane	28	44
- Akjoujt	32	45
- Nouadhibou	24	34
- Nouakchott	28	42
- Boutilimit	27	40
- Aleg	28	42
- Rosso	26	38
- Kaédi	25	36
- Sélibaby	26	35
- Kiffa	27	40
- Tidjikja	26	42
- Aïoun	27	37
- Néma	26	36
- Oualata	27	37

SOMALIE

Le président Hassan sort indemne d'un attentat à Mogadiscio



Le nouveau président somalien Hassan Sheikh Mohamoud, à peine élu lundi soir, est sorti indemne mercredi d'un attentat suicide, revendiqué par les islamistes shebab, contre l'hôtel où il réside à Mogadiscio et qui a tué au moins trois soldats. "Il y a eu une explosion près de l'hôtel (...) Le président est indemne, tous ceux qui étaient à l'intérieur de l'hôtel sont indemnes", a déclaré à l'AFP le porte-parole de la force de l'Union africaine en Somalie (Amisom), le colonel Ali Houmed. Selon un policier somalien, Ali Mohamed, deux explosions ont frappé le portail d'entrée de l'hôtel. Trois militaires - un Ougandais de l'Amisom et deux soldats somaliens - ont péri dans l'attentat, perpétré semble-t-il par trois kamikazes, a indiqué à l'AFP sur les lieux de l'attentat un responsable policier ayant requis l'anonymat. Le colonel Houmed a confirmé qu'un soldat de l'Union africaine (UA) avait été tué et deux autres blessés dans l'attentat. Un autre responsable des forces somaliennes de sécurité, Mohamed Abdikarin, a indiqué à l'AFP avoir vu cinq corps, dont ceux de deux kamikazes. Huit personnes ont également été blessées, a-t-il ajouté, précisant que le bilan pourrait s'alourdir. Des restes

humains, décrits comme ceux des présumés kamikazes, jonchaient les lieux de l'attentat, a constaté un journaliste de l'AFP. Peu après l'attentat, le porte-parole des islamistes shebab, Ali Mohamoud Rage, joint par l'AFP a déclaré: "nous sommes responsables de l'attaque contre le so-disant président". "De telles attaques continueront jusqu'à ce que la Somalie soit libérée," a-t-il menacé. Selon une source au ministère kényan des Affaires étrangères, le président somalien rencontrait le chef de la diplomatie kényane Samson Ongeri au moment de l'attentat. "Le ministre et les autres responsables kényans sont indemnes. Le président (somalien) et son équipe sont indemnes", a assuré ce responsable ayant requis l'anonymat. L'hôtel visé par l'attentat est situé à environ 500 mètres de l'aéroport ultra-sécurisé de Mogadiscio, qui abrite le quartier-général de l'Amisom. Il n'était pas clair dans l'immédiat pourquoi le nouveau chef de l'Etat, investi dès son élection lundi soir, était toujours hébergé dans cet hôtel et non à la Villa Somalia, complexe sur-protégé abritant les principales institutions gouvernementales somaliennes. Même si les shebab en ont été chassés en août 2011 par une offensive conjointe de

l'embryon d'armée somalienne et de l'Amisom, Mogadiscio reste l'une des capitales les plus dangereuses du monde et a été visée ces derniers mois par plusieurs attentats. Le prédécesseur d'Hassan Sheikh Mohamoud, Sharif Sheikh Ahmed, avait réchappé fin mai à une embuscade tendue par les shebab à son convoi, à 18 km de Mogadiscio. En mars, un kamikaze avait réussi à pénétrer, grâce à un complice, à l'intérieur de la Villa Somalia, où il s'était fait exploser, tuant cinq personnes. Hassan Sheikh Mohamoud est le premier chef de l'Etat élu à Mogadiscio depuis le président Siad Barre, dont la chute en 1991 a plongé le pays dans la guerre civile et l'a livré aux chefs de guerre, milices islamistes et gangs criminels. Les présidents des différentes autorités de transition qui se sont succédé depuis 2000 sans parvenir à doter la Somalie d'une véritable autorité centrale, avaient tous été élus dans des pays voisins pour des raisons de sécurité. L'élection lundi d'Hassan Sheikh Mohamoud, à une écrasante majorité des quelque 270 parlementaires réunis à Mogadiscio, a parachevé un long et complexe processus politique parrainé par l'ONU, destiné à doter la Somalie d'institutions pérennes et d'un réel gouvernement central, et avait suscité un timide espoir de voir le pays sortir enfin de 21 ans de chaos. Universitaire entré très récemment en politique, dénué de toute expérience en la matière, proche d'aucune faction impliquée dans la guerre civile, le nouveau chef de l'Etat est réputé avoir passé des années à tenter de prévenir les combats plutôt que d'y participer. Les shebab avaient dénoncé lundi soir un processus électoral piloté selon eux par "les ennemis extérieurs de la Somalie". Mais alors qu'il qualifiaient de traître M. Sharif - ancien chef rebelle islamiste avant de rallier les autorités de transition et d'en prendre la tête - ils avaient affirmé n'avoir "rien de personnel" contre son successeur.

NUCLEAIRE

Les "Grands" vont soumettre une résolution contre l'Iran

Les grandes puissances vont soumettre un texte de résolution condamnant l'extension continue des activités d'enrichissement d'uranium de l'Iran au conseil de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), a-t-on appris mercredi de source diplomatique à Vienne.

Le groupe des 5+1 (Etats-Unis, Chine, Russie, Grande-Bretagne, France et Allemagne) exprime dans ce texte ses "sérieuses préoccupations" en particulier concernant l'augmentation des capacités d'enrichissement à Fordo (centre), un site enfoui sous une montagne, et demande à nouveau à Téhéran de coopérer pleinement et sans délai supplémentaire avec l'AIEA, selon les mêmes sources. Le texte pourrait être soumis au vote des 35 membres du conseil des gouverneurs jeudi, ajoutent-elles. Le document prend acte également du refus de l'Iran d'accorder à l'agence l'accès aux sites qu'elle souhaite inspecter, en particulier la base militaire de Parchin, près de Téhéran.

L'AIEA soupçonne l'Iran d'avoir procédé sur ce site à des tests d'explosion conventionnelle applicable au nucléaire et a observé depuis février des activités sur les lieux laissant craindre que le pays soit en train d'effacer toute trace compromettante. "Quand l'agence



pourra accéder aux lieux, sa capacité à procéder à une vérification efficace aura été considérablement entravée", avait-elle indiqué dans son dernier rapport.

Dans ce rapport, l'agence onusienne avait aussi fait état d'un doublement de la capacité d'enrichissement d'uranium à Fordo, montrant que Téhéran continuait d'ignorer des résolutions des Nations unies lui demandant de mettre un terme à cette activité.

L'uranium enrichi est utilisé pour la production d'électricité ou d'isotopes médicaux, servant à diagnostiquer certains cancers, mais purifié jusqu'à 90%, il entre dans la fabrication de l'arme atomique.

L'Iran enrichit jusqu'à 20%, et peut, à partir de ce niveau, transformer rapidement l'uranium en matériau utilisable dans une bombe, selon les experts. Mais le pays nie catégoriquement vouloir fabriquer l'arme atomique.

GABON/POLITIQUE

Ali Bongo refuse le dialogue avec l'opposition



Le président Ali Bongo a affirmé mercredi dans un discours devant l'Assemblée nationale et le Sénat réunis en Congrès extraordinaire, qu'il ne dialoguerait pas avec l'opposition sur la tenue d'une Conférence nationale, qui vise, selon lui, à "perpétuer un véritable coup d'Etat constitutionnel".

"Je ne dialoguerai pas avec des personnes qui ne respectent ni les institutions de leur propre pays, ni ceux qui les incarnent, encore moins les lois de la République", a-t-il affirmé, répondant à l'opposition qui réclame depuis plusieurs semaines une "Conférence nationale" devant aboutir à "une alternance politique".

Ce discours qui se voulait exceptionnel -c'est la première fois dans l'histoire du Gabon que les deux chambres sont réunies pour un discours du président-intervient alors que le principal opposant André Mba Obame, a fortement mobilisé ses partisans, demandant notamment l'organisation d'une Conférence nationale et le départ du président Ali Bongo.

Dimanche, son parti, l'Union nationale (UN), dissous par les autorités, a réussi à rallier sur ce thème une vingtaine d'autres partis dont l'Union du peuple gabonais (UPG), principal autre parti d'opposition.

Ancien baron du régime passé dans l'opposition à la mort d'Omar Bongo en 2009, M. Mba Obame revendique la

victoire à la présidentielle de 2009 remportée par Ali Bongo. M. Mba Obame s'est autoproclamé président de la République en 2011. Son immunité parlementaire avait été alors levée et son parti dissous. "Je ne dialoguerai pas avec des personnes qui, ayant occupé des hautes fonctions dans l'Etat, veulent bafouer les symboles de la République en cherchant à occasionner des violences", a poursuivi M. Bongo.

"Vingt-deux ans après la tenue de la Conférence nationale (de 1990), (...) après les échecs que nous avons essuyés, devons-nous organiser une Conférence nationale dite souveraine, dont le but affirmé n'a d'autre objet que de perpétuer un véritable coup d'Etat constitutionnel, ouvrant ainsi la voie à la tenue de petits arrangements entre amis?", a-t-il ajouté, défendant sa volonté de faire du Gabon un pays émergent à l'horizon 2025 et défendant un Gabon uni sans "tribalisme".

"Il faut en finir avec le laxisme, l'attentisme, l'immobilisme et la paresse. Il faut désertir le camp des partisans du moindre effort et passer à l'action. Aucun pays ne s'est développé sans mettre de l'ardeur au travail. Le travail à l'atelier, le travail à l'usine, le travail dans l'entreprise, le travail au ministère, le travail à la plantation, le travail en mer", a ainsi lancé le président gabonais.

UNION EUROPEENNE

Barroso prône une fédération d'Etats-nations

Le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, a appelé mercredi à transformer l'Union européenne en fédération d'Etats-nations, moyennant un nouveau traité, un sujet sensible alors que l'opinion se détourne du projet européen.

"Nous devons progresser vers une fédération d'Etats-nations. C'est notre horizon politique", a affirmé le chef de l'exécutif européen lors de son discours sur "l'état de l'Union" au Parlement européen à Strasbourg.

"La création de cette fédération d'Etats-nations exigera au final un nouveau traité", a-t-il souligné, prenant ainsi le risque d'ouvrir une dangereuse boîte de Pandore moins de trois ans seulement après la ratification du traité de Lisbonne et alors que l'opinion européenne, échaudée par la crise, se détourne du projet européen, voire le rejette. M. Barroso présentera une "esquisse" de cette nouvelle architecture institutionnelle avant les prochaines élections européennes de 2014, au moment où son propre mandat à la tête de la Commission se terminera. Cette fédération d'Etats-nations devrait être, selon lui, "une union avec les Etats membres et non contre les Etats membres". Il s'est défendu de vouloir mettre en place un "super Etat" suprarnational. Le concept de fédération d'Etats-nations -déjà préconisé par l'ancien



président de la Commission Jacques Delors au milieu des années 1990- est nécessaire parce "qu'en ces temps d'anxiété, ce serait une erreur que de laisser les nations en proie au nationalisme et au populisme", a expliqué M. Barroso. Il a affirmé que l'UE ne pouvait "continuer à résoudre les problèmes européens juste avec des solutions nationales". "Au XXIe siècle, même les pays européens les plus grands risquent d'apparaître comme des nains face à des pays comme la Chine", a-t-il mis en garde. "Nous avons besoin d'une authentique union économique fondée sur une union politique", a martelé M. Barroso en réclamant "plus d'unité, plus d'intégration, plus de démocratie". La chancelière allemande Angela Merkel plaide depuis longtemps pour une révision du traité de Lisbonne pour

avancer vers une union monétaire, budgétaire, bancaire mais aussi politique. En France, la porte-parole du gouvernement, Najat Vallaud Belkacem, a expliqué que Paris ne fait pas du "fédéralisme" européen un "tabou" mais préfère "mieux" d'Europe à "plus" d'Europe. Du côté des propositions concrètes, M. Barroso a avancé l'idée d'une "européanisation" des enjeux des prochaines élections européennes en juin 2014. Les partis politiques européens pourraient y contribuer en désignant à l'avance leur candidat pour la présidence de la Commission européenne, a-t-il dit. A propos de la crise de la dette, M. Barroso a affirmé que l'Europe ne devait "laisser aucun doute sur l'irréversibilité de l'euro". "Les pays les plus forts ne doivent laisser aucun doute sur leur volonté de faire face ensemble", a-t-il ajouté. Il a officialisé les propositions du commissaire chargé des services financiers, Michel Barnier, pour la supervision centralisée des 6.000 banques de la zone euro, avec un rôle majeur donné à la Banque centrale européenne (BCE). "Plus dangereux que le scepticisme des anti-européens est le silence des pro-européens" en ces temps de "crise de confiance" de l'Union européenne, du fait de la crise de l'euro, a insisté M. Barroso.

ACTUALITES**Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés****Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés**

1

Suivi enrôlement : du 6 sept. 2012 Au 13 sept. 2012

		Total Au 5 septembre 2012	jeudi 6 septembre 2012	samedi 8 septembre 2012	dimanche 9 septembre 2012	lundi 10 septembre 2012	mardi 11 septembre 2012	mercredi 12 septembre 2012	Total
Etranger	Jeddah	492	70	26	12	46	16	15	677
	TOTAL :Etranger	492	70	26	12	46	16	15	677
Hodh Chargui	Néma	23 595	134	117	105	190	127	61	24 329
	Amourj	13 954	73	59	105	109	98	12	14 410
	Adel Bagrou	2 410							2 410
	Vassala	1 094							1 094
	Djiguenni	17 102	143	167	86	168	152	36	17 854
	Aoueinat Zbel	3 871							3 871
	Timbedra	19 877	93	226	131	107	82		20 516
	Bousteila	2 925	61	19	69	66	20	15	3 175
	Oualata	3 921	6	6	17	24	4	3	3 981
	Dhar	4 885	99	99	83	108	93	26	5 393
	Basseknou	10 977	154	120	130	133	78	37	11 629
	TOTAL :Hodh Chargui	104 611	763	813	726	905	654	190	108 662
Hodh El Gharbi	Aïoun	25 708	99	19	58	88	151	40	26 163
	Tamchekett	6 481	37	49	61	54	50	26	6 758
	Koubenni	18 221	181	175	21	212	112	65	18 987
	Ain Varba	2 191							2 191
	Touil	1 851							1 851

Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés

1

Suivi enrôlement : du 6 sept. 2012 Au 13 sept. 2012

		Total Au 5 septembre 2012	jeudi 6 septembre 2012	samedi 8 septembre 2012	dimanche 9 septembre 2012	lundi 10 septembre 2012	mardi 11 septembre 2012	mercredi 12 septembre 2012	Total
Etranger	Jeddah	492	70	26	12	46	16	15	677
	TOTAL :Etranger	492	70	26	12	46	16	15	677
Hodh Chargui	Néma	23 595	134	117	105	190	127	61	24 329
	Amourj	13 954	73	59	105	109	98	12	14 410
	Adel Bagrou	2 410							2 410
	Vassala	1 094							1 094
	Djiguenni	17 102	143	167	86	168	152	36	17 854
	Aoueinat Zbel	3 871							3 871
	Timbedra	19 877	93	226	131	107	82		20 516
	Bousteila	2 925	61	19	69	66	20	15	3 175
	Oualata	3 921	6	6	17	24	4	3	3 981
	Dhar	4 885	99	99	83	108	93	26	5 393
	Basseknou	10 977	154	120	130	133	78	37	11 629
	TOTAL :Hodh Chargui	104 611	763	813	726	905	654	190	108 662
Hodh El Gharbi	Aïoun	25 708	99	19	58	88	151	40	26 163
	Tamchekett	6 481	37	49	61	54	50	26	6 758
	Koubenni	18 221	181	175	21	212	112	65	18 987
	Ain Varba	2 191							2 191
	Touil	1 851							1 851

Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés

1

Suivi enrôlement : du 6 sept. 2012 Au 13 sept. 2012

		Total Au 5 septembre 2012	jeudi 6 septembre 2012	samedi 8 septembre 2012	dimanche 9 septembre 2012	lundi 10 septembre 2012	mardi 11 septembre 2012	mercredi 12 septembre 2012	Total
Etranger	Jeddah	492	70	26	12	46	16	15	677
	TOTAL :Etranger	492	70	26	12	46	16	15	677
Hodh Chargui	Néma	23 595	134	117	105	190	127	61	24 329
	Amourj	13 954	73	59	105	109	98	12	14 410
	Adel Bagrou	2 410							2 410
	Vassala	1 094							1 094
	Djiguenni	17 102	143	167	86	168	152	36	17 854
	Aoueinat Zbel	3 871							3 871
	Timbedra	19 877	93	226	131	107	82		20 516
	Bousteila	2 925	61	19	69	66	20	15	3 175
	Oualata	3 921	6	6	17	24	4	3	3 981
	Dhar	4 885	99	99	83	108	93	26	5 393
	Basseknou	10 977	154	120	130	133	78	37	11 629
	TOTAL :Hodh Chargui	104 611	763	813	726	905	654	190	108 662
Hodh El Gharbi	Aïoun	25 708	99	19	58	88	151	40	26 163
	Tamchekett	6 481	37	49	61	54	50	26	6 758
	Koubenni	18 221	181	175	21	212	112	65	18 987
	Ain Varba	2 191							2 191
	Touil	1 851							1 851
Assaba	Kankoussa	14 804	57	34	78	139	84	39	15 235
	Hamed	877							877
	Boumdeid	3 140	9	4	24	7	19	13	3 216
	Guerou	19 960	131		127	51	128	16	20 413
	Barkeiwel	14 276	57	48	81	78	56	38	14 634
	TOTAL :Assaba	33 757	157	101	237	152	120	51	34 357

PUBLICITE

**MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

AVIS D'APPEL D'OFFRES

DAO n°17/CPMP 51/2012

1. Messieurs les entrepreneurs sont Informés qu'un appel d'offres international ouvert relatif aux travaux de construction des locaux de la Chancellerie et de la Résidence de l'Ambassade de la République Islamique de MAURITANIE à Addis-Abeba (Éthiopie), est lancé par le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire.

2. Le DAO peut être consulté gratuitement ou retiré à partir du 18/09/2012 pendant les heures ouvrables. à la Chancellerie de l'Ambassade de la République Islamique de Mauritanie à Addis-Abeba. Lideta Sub City, Kebele 13, and House No. 2440, Tél. : +251 11372 9165, fax: +251 113729166 (Éthiopie).

3. Pour participer au présent appel d'offres, le soumissionnaire doit Justifier l'achat du DAO, par la présentation d'une quittance de paiement d'un montant non remboursable de 500 € à la Chancellerie de l'Ambassade de la République Islamique de Mauritanie à Addis-Abeba. Lideta Sub City, Kebele 13, and House No. 2440, Tél. : +251 11 372 91 65, fax: +251 113729166 (Éthiopie). La copie de la quittance de paiement est jointe à l'offre.

4. Sont autorisés à soumissionner, les entreprises ou groupements d'entreprises qui répondent aux critères de qualification stipulés dans le dossier d'appel d'offres.

5. Les offres devront être remises au plus tard le 14/11/2012 à 12 heures, heure locale, sous pli fermé à Monsieur le Président de la Commission de Passation des Marchés Publics des Secteurs des Infrastructures de la République Islamique de Mauritanie et à l'adresse suivante: Lideta Sub City, Kebele 13, and House No. 2440, Tél. : +25111372 91 65, fax: +251 11372 91 66 (Éthiopie). Les offres seront ouvertes en séance publique, le même jour en présence des soumissionnaires qui le souhaitent.

6. Les offres, exprimées en toutes taxes comprises et hors TVA, devront être valides pour une période de 90 Jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

7. Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres, les pièces suivantes:

- . Une garantie d'offre d'un montant de 20.000 euro,

- . Une attestation du Directeur Général des Impôts,
- . Une attestation du Trésor,
- . Une attestation du Directeur chargé du Travail,
- . Une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS),
- . Une attestation de la Banque Centrale de Mauritanie
- . Une attestation de régularité vis-à-vis du Laboratoire National des Travaux Publics,

8. Pour se voir attribué le marché, le soumissionnaire doit remplir les critères suivants :

- Avoir réalisé avec succès au cours des 05 dernières années (2007 à 2011), en tant qu'entreprise principale, au moins un projet de travaux de construction similaire, attesté par le Maître d'ouvrage;
- Disposer du matériel minimum décrit au paragraphe 18.-2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres ;
- Proposer le personnel clé décrit au paragraphe 18-3 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- Disposer d'une attestation de financement d'un montant de 100.000 € . délivrée par une banque et destinée au besoin en fonds de roulement pour l'exécution du marché.

9. Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés sur les ressources propres budgétaires de l'Etat mauritanien.

Nouakchott, le 11/09/2012

Le Directeur des Bâtiments et Equipements Publics

Sow Amadou Moctar

**MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**RÈGLEMENT DU CONCOURS D'ARCHITECTURE POUR LA CONSTRUCTION
D'UNE GRANDE MOSQUEE A NOUAKCHOTT**

1. Objet du Concours:

Dans le cadre de la consolidation des efforts entrepris par le Président de la République en matière d'Orientation Islamique, le Gouvernement envisage la construction d'une Grande Mosquée à Nouakchott pouvant accueillir 15.000 fidèles.

À cet effet, le présent concours est lancé pour une étude architecturale de la Grande Mosquée de Nouakchott. Et, il est demandé aux participants au concours de réaliser une Grande Mosquée de Nouakchott qui sera un Complexe Religieux multifonctionnel. Lieu de rencontres et d'échanges sociaux, le Complexe est aussi un espace de prière, de méditation, d'éducation et de recueillement.

2. Organisation du Concours:

Le Maître d'Ouvrage du concours est le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire.

3. Conditions de Participation :

Le concours est ouvert aux Architectes individuels et Cabinets d'Architectes nationaux et Internationaux en règle avec la législation en vigueur dans le pays où ils exercent. Les architectes habilités à concourir devront être exempts de tout empêchement légal d'exercice.

4. Inscription au Concours :

L'inscription au concours est gratuite. Les architectes et cabinets d'architectes intéressés sont invités à se faire enregistrer et retirer le dossier par courrier, fax ou email auprès du Maître d'Ouvrage (Direction des Bâtiments et Équipements Publics, Immeuble du Gouvernement, 3ème Étage),

5. Eclaircissements et renseignements :

Pour tout renseignement ou information sur le concours et éventuellement poser des questions par e-mail ou par fax, les candidats peuvent s'adresser à Monsieur Sow Amadou Moctar, Directeur des Bâtiments et Équipements Publics, Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, 3ème Etage, Fax: + 222529 S6 99, e-mail: samoctar@habitat.gov.mr;

6. Délai de réception et de dépôt des dossiers des candidats :

Le dossier de participation au concours doit être envoyée sous pli fermé et anonyme, avec accusé de réception, ou déposé contre récépissé, au plus tard le 1er novembre 2012 à 10 heures GMT, à Monsieur le Président de la Commission de Passation des Secteurs des Infrastructures, ZRA n°23 Tevragh Zeina, à coté du Stade Olympique, Nouakchott. Les plis des concurrents sont ouverts le même jour à 10 heures GMT.

7. Résultats du concours et primes :

Le concours porte attribution de primes aux concurrents dont les projets sont classés parmi les trois (03) premiers. Les concurrents classés percevront les primes suivantes:

- 1er prix de Dix Millions d'Ouguiya (10.000.000 UM)
- 2eme prix de Cinq Millions d'Ouguiya (5.000.000 UM)
- 3ème prix de Deux Millions Cinq Cent Mille Ouguiya (2.500.000 UM)

8. Suite à donner au Concours

Le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire se réserve le droit d'écourter, de proroger, de reporter, de modifier ou d'annuler le présent concours quel qu'en soit le motif. Il s'engage à en informer les participants mais sa responsabilité ne saurait être engagée par ce fait.

9. Droits de propriété et de publicité du Projet :

L'Administration aura pleine propriété des documents primés. Le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire aura la pleine liberté d'utiliser les idées et les livrables présentés par les concurrents primés. Ces derniers s'engagent à n'entamer aucun recours en justice.

10. Ajustement et Adaptation du Projet:

Selon les principes des concours d'idées, les concurrents acceptent tacitement le principe de réajuster certains de leur proposition de sorte à adapter le projet aux ressources, contexte et environnement local.

Fait à Nouakchott, le 12 septembre 2012

Le Directeur des Bâtiments et des Equipements Publics

Sow Amadou Moctar

PUBLICITÉ**MINISTERE DES PECHES ET
DE L'ECONOMIE MARITIME****PORT AUTONOME DE NOUADHIBOU**

1. DAO N° 02/PAN/MPEM/2012 Le Port Autonome de Nouadhibou a programmé dans le cadre de son budget de 2012 d'effectuer les paiements au titre du Marché de travaux pour la réalisation des travaux de renforcement du système d'éclairage du Port Autonome de Nouadhibou.

2. Le Port Autonome de Nouadhibou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : La réalisation des travaux de renforcement du système d'éclairage du Port Autonome de Nouadhibou.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent consulter le DAO au siège de la Commission des Marchés des Secteurs de l'Economie et des Finances (CMSEF) ou du Port Autonome de Nouadhibou (PAN).

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres complet contre le paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de cinquante mille ouguiya (50.000 UM) au secrétariat de la Commission des Marchés des Secteurs de l'Economie et des Finances (CMSEF) sis au Ministère des Finances **Tél : 45 29 41 88 – Fax : 45 29 73 04 –**

6. Les offres accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million (1.000.000 UM) doivent être remises au plus tard **le mardi 16 Octobre 2012 à 12 h 00 TU** à l'adresse ci-après : Commission des Marchés des Secteurs de l'Economie et des Finances (CMSEF) Ilot V B33 - Nouakchott **Tél : 45 29 41 88 – Fax : 45 29 73 04.**

**Le Président de la Commission des Marchés des Secteurs
de l'Economie et des Finances
Mohamed Elghaly Ould Kerkoub**

**SOCIETE NATIONALE INDUSTRIELLE ET MINIERE
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Nouadhibou, le 10/09/2012

Communiqué**Candidats de test de maîtrise et licence EEA & électromécanique**

Les candidats titulaires d'un diplôme de maîtrise et licence EEA (électricité, électronique et automatique) de l'Université de Nouakchott, n'ayant pas participé au test de juillet 2012, sont convoqués au centre de Formation Professionnelle de la SNIM à Nouadhibou, le **dimanche 23 septembre 2012.**

Ce test est ouvert aux autres diplômés (maîtrise et licence) :

- Electromécanique
- Electricité
- Mécanique

Le dossier de candidature est constitué de :

- Un CV détaillé
- Une lettre de motivation
- Une copie légalisée des diplômes
- Un extrait du registre national des populations (enrôlement)
- Quatre photos d'identité
- Un casier judiciaire

Le Directeur des Ressources Humaines

**MINISTERE DES FINANCES
Direction Générale des Douanes****AVIS D'APPEL D'OFFRES**

La Direction Générale des Douanes (DGD) au Ministère des Finances (MF) envisage le lancement d'un appel d'offres en vue de l'acquisition d'équipements destinés au renforcement du système Sydonia.

Article 1 : Financement

L'acquisition des fournitures faisant l'objet de cet appel d'offres sera sur financement de la la Direction Générale des Douanes.

Article 2. Participation

L'Appel d'offres est ouvert uniquement aux fournisseurs qualifiés à l'exécution de ce marché.

Article 3 : Consultation ou Retrait du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté au secrétariat de la Commission des Marchés Publics des Secteurs de l'Economie et des Finances ou acheté contre le paiement au Trésor public d'un montant non remboursable de 30.000 UM à partir du lundi 17 Septembre 2012.

Article 4 : Remise des offres

Les soumissions en langue française, composées comme indiqué dans le dossier d'appel d'offres, doivent être remises en un (1) original et trois (3) copies marquées comme telles et accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de deux cent (200.000 UM) ouguiya. Elles doivent parvenir au plus tard le dimanche 14 Octobre 2012 à 12 heures TU à l'adresse ci-après :

**Monsieur le Président de la Commission des Marchés
Publics des Secteurs de l'Economie et des Finances
Ilot V B33-B.P : 5193 Nouakchott - Mauritanie
Tel : 222 45 29 41 88 - Fax : 222 45 29 79 04.**

**Président de la Commission des Marchés des Secteurs de l'Economie
et des Finances.
Mohamed Elghaly Ould Kerkoub**

**MINISTERE DES PECHES ET DE
L'ECONOMIE MARITIME
Société Mauritanienne de Commercialisation de Poissons****AVIS D'APPEL D'OFFRES**

La Société Mauritanienne de Commercialisation de Poissons (SMCP) au Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime (MPEM) envisage le lancement d'un appel d'offres en vue de l'acquisition d'un véhicule 4x4 station wagon doubles cabines

Article 1 : Financement

La fourniture faisant l'objet de cet appel d'offres sera sur financement propre de la Société Mauritanienne de Commercialisation de Poissons (SMCP).

Article 2. Participation

L'Appel d'offres est ouvert uniquement aux fournisseurs qualifiés à l'exécution de ce marché.

Article 3 : Consultation ou Retrait du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté au secrétariat de la Commission des Marchés Publics des Secteurs de l'Economie et des Finances ou acheté contre le paiement au Trésor public d'un montant non remboursable de 50.000 UM à partir du lundi 17 Septembre 2012.

Article 4 : Remise des offres

Les soumissions en langue française, composées comme indiqué dans le dossier d'appel d'offres, doivent être remises en un (1) original et trois (3) copies marquées comme telles et accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de deux cent (200.000 UM) ouguiya. Elles doivent parvenir au plus tard le dimanche 14 Octobre 2012 à 12 heures TU à l'adresse ci-après :

**Monsieur le Président de la Commission des Marchés
Publics des Secteurs de l'Economie et des Finances
Ilot V B33-B.P : 5193 Nouakchott - Mauritanie
Tel : 222 45 29 41 88 - Fax : 222 45 29 79 04.**

**Président de la Commission des Marchés des Secteurs
de l'Economie et des Finances.
Mohamed Elghaly Ould Kerkoub**

PUBLICITE

**COMMISSARIAT A LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS
PROJET D'AMELIORATION DU CLIMAT DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE - PACAE**

AVIS DE RECRUTEMENT

Projet BEEP - Crédit 4448-MR

ID No du projet: PI02031

N° : 001/2010

Spécialiste de Passation des Marchés

Le Gouvernement a obtenu un crédit de la Banque Mondiale (IDA) pour financer un projet de renforcement du climat des affaires en améliorant les secteurs financier, juridique et judiciaire et l'environnement réglementaire du Bénéficiaire pour les affaires et en apportant un appui à la restructuration de certaines Entreprises Publiques.

La gestion fiduciaire est confiée à une Unité de Gestion du Projet (UGP) ancrée au Commissariat à la Promotion des Investissements. Cette Unité de Gestion est composée d'un coordinateur de projet, d'un responsable administratif et financier, d'un spécialiste de passation de marchés. Le projet compte utiliser une partie de ces fonds pour recruter un Spécialiste de Passation des Marchés pour assumer la tâche de Responsable de Passation des marchés (RPM) au sein du projet.

Qualifications:

Le ou la candidat(e) doit avoir les qualifications suivantes:

- Un diplôme supérieur en Ingénierie, Admi-

nistration publique, Droit commercial, ou Gestion (minimum Bac + 4, équivalent d'une maîtrise);

- Excellente connaissance des techniques de Passation des Marchés, en général et des règles de procédures de passation des marchés des principaux bailleurs et Banque Mondiale en particulier, aussi bien que du cycle de projet.

- Expérience professionnelle 5 ans minimum dont 3 ans au moins dans le domaine de la passation des marchés en qualité d'expert en passation des marchés pour des projets financés ou cofinancés par la Banque Mondiale ;

- Bonne connaissance du Français de même d'une aptitude à communiquer oralement et verbalement aussi bien avec les responsables du projet, que la hiérarchie et les collègues ;

- Une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la passation des marchés publics ;

- Une connaissance informatique des logiciels courants (World, Excel, Power Point, E-mail et autres outils de communication) et

- Bonne aptitude pour la communication et le

travail en équipe ;

La langue de travail est le Français dont la maîtrise est une condition minimale

Le dossier de candidature devra être composé de :

- Une lettre de motivation manuscrite adressée au coordinateur du projet

- Un curriculum vitae (CV) détaillé et signé

- Deux photos récentes du candidat (e)

Les candidatures doivent être adressées par courrier recommandé ou déposé contre décharge au plus tard le jeudi 27 septembre 2012, à 16 heures à l'adresse suivante :

Projet d'Amélioration du Climat de l'Activité Economique (PACAE)- Ministère des Affaires économiques et du Développement (MAED), Avenue Fayçal – Nouakchott – Mauritanie , Tel : 22245241126, E-mail : mwague@mr.refer.org

**MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE D'ETAT A L'EDUCATION
NATIONALE CHARGE DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES**

Le Ministère Délégué auprès du ministre d'Etat à l'Education Nationale, chargé de l'Emploi, de la formation Professionnelle et des Nouvelles Technologies organise un concours d'entrée à l'Ecole Nationale des Métiers du génie Civil d'Aleg (ENAM-GC) au titre de l'année scolaire 2012/2013.

I. Spécialité et cursus :

A. Cursus d'ingénieur Adjoint (Bac + 3) :
1 année préparatoire plus 2ans de discipline de base.

Ces d'ingénieur Adjoint auront la possibilité de continuer leurs études pour obtenir le diplôme d'ingénieur dans les spécialités BTP. Hydraulique et Topographie.

B. Cursus de Technicien supérieur :

- Deux ans de discipline de base dans la spécialité « conducteur de travaux de génie civil ».

II- Conditions d'accès

A) Pour la filière d'ingénieurs – Adjoint :
- Avoir un Baccalauréat Technique ou Mathématique ;
- Etre mauritanien âgé de 18 à 25 ans au 31/12/2012.

B) Pour la filière de Technicien supérieur :
- Avoir un Baccalauréat Technique, Mathématique ou un brevet de Technicien dans la spécialité voulu,
- Etre mauritanien âgé de 18 à 25 ans 21/12/2012

III- Dossier de candidature

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- une demande manuscrite, timbrée à 200 UM adressée au Ministre Délégué, auprès du Ministre d'Etat à l'Education Nationale,

chargé de l'Emploi, de la formation professionnelle et des nouvelles Technologies, précisant la spécialité sollicitée,

- Une copie du reçu de recensement,
- Un certificat médical datant de moins de 3 mois attestant l'attitude du candidat à suivre la formation choisie ;

- Une copie légalisée du baccalauréat ou un relevé de notes légalisé pour les admis de cette année

- Quatre photos d'identité.

IV- Dépôts de dossiers

Les dossiers de candidature doivent être déposés à partir du dimanche 16 septembre 2012 à 9 heures jusqu'au jeudi 04 octobre 2012 à 14 heures aux centres de réception des dossiers suivants :

Pour Nouakchott :

- La Coordination de Cellule de mise en place de l'ENAM-GC d'Aleg dans les locaux du Centre supérieur d'Enseignement Technique (CSET) ;

Pour Aleg

- La représentation de la Coordination de la Cellule de mise en place de l'ENAM-GC d'Aleg dans les locaux du Centre de Formation et de Perfectionnement professionnel d'Aleg.

V- Déroulement du concours

Les candidats admissibles seront convoqués à partir du dimanche 14 octobre 2012 pour des entretiens écrits

**Pour le Secrétaire Générale
du Ministère Délégué auprès
Du Ministère d'Etat à l'Education Nationale, Chargé
de l'Emploi, de la formation professionnelle et des
Nouvelles Technologies, Absent et Par intérim
MOHAMED SOULEYMANE OULD HAIBALLA**

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DE
L'ADMINISTRATION , DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION (CPMPSACC)**

ADDITIF A

**L'Avis d'Appel d'Offres National AAO
N°0014/PS/CPMPSACC/12 Le 11 septembre 2012**

1. **Le Commissariat aux Droits de l'Homme, à l'Action Humanitaire et aux Relations avec la Société Civile (C D H A H R S C)** a obtenu, dans le cadre de son plan d'action pour 2012, des fonds de l'Etat mauritanien afin de financer le Programme d'Eradication des Séquelles de l'Esclavage (P.E.S.E).

Une partie de ces fonds sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du marché des **travaux de construction de douze (12) parcs de vaccination en deux lots distincts au profit des Wilayas de l'Assaba, Gorgol et Hodh Charghi.**

. Cahier des Clauses administratives particulières (CCAP) :

Article 20.1.1 : Délai d'exécution:

Le délai d'exécution des travaux est fixé à :

Pour le lot 1 : (02) deux mois

Pour le lot 2 : (01) Un mois

À compter de la notification du marché.

**Le président de la CPMPSACC
CHEIKH OULD MOUSTAPHA**

Basketball

Les phases finales débutent aujourd'hui



Les phases finales nationales des différentes catégories (cadets, juniors et seniors filles et garçons) de basketball, au titre de l'année 2012, commencent cet après-midi à l'Ancienne Maison des Jeunes de Nouakchott. Ces phases finales nationales concernent les différentes wilayas du pays et regrouperont plus de deux cents jeunes filles et garçons. La Fédération de Basketball de Mauritanie, Présidée par le Général de Brigade Ndiaga Dieng, a décidé d'inscrire cette grande retrouvaille de la jeunesse sportive sous le thème « Le Sport vecteur d'Unité Nationale ». Cette

fête nationale du basketball, qui débute cet après-midi, va donc se poursuivre jusqu'au samedi 29 septembre courant.

Les phases éliminatoires se sont déroulées depuis quelques mois à Nouakchott. Maintenant, les équipes qualifiées lors de ces phases éliminatoires se retrouvent pour jouer.

Aujourd'hui, nos équipes de basketball, au niveau régional, se retrouvent à Nouakchott pour s'arracher un trophée que la meilleure pourra emporter. Aussi, la compétition sera serrée et intéressante de par les nombreuses équipes qui y prennent

part. Nul doute que notre basketball fait bonne presse ici et ailleurs. D'ailleurs, notre participation, le mois dernier aux éliminatoires à Praia de l'Afro-basket prévu en 2013 en Côte d'Ivoire, en dit long sur la qualité de notre prestation, après plusieurs années d'absence de la scène internationale.

En tout cas, notre basketball n'est pas en reste, pourvu qu'il continue de bénéficier de l'apport de ces hommes et de ces femmes qui y consacrent le plus clair de leur temps.

Il y a quelques semaines, la Fédération de Basketball de Mauritanie a obtenu un don de la part d'ONG locale. Il lui a été offert, en effet, un lot de 94 ballons de basketball. Le dit lot aurait été réceptionné par Monsieur Sy Abdoulaye, vice-président de la FBBRIM.

Le don a été obtenu suite à une demande que la FBBRIM avait adressée à cette Organisation Non Gouvernementale. Selon le représentant de cet organe, les wilayas du Brakna et de l'Assaba ont souvent bénéficié des largesses de cette ONG.

S-B. Dieng

Football / Coupe du Monde 2014/Qualification

Soldado, à point nommé

Roberto Soldado a tiré l'Espagne d'un bien mauvais pas en inscrivant le but de la victoire en fin de match en Géorgie (0-1). Une réalisation à la saveur particulière pour l'attaquant de Valence, écarté de la liste finale pour l'Euro et surprise du onze de départ de la Roja à Tbilissi. L'Espagne ne manque pas d'artistes. Mais c'est Roberto Soldado, le bien nommé, qui lui permis de sortir vainqueur de la bataille de Tbilissi (0-1). La Roja redoutait le piège tendu par la Géorgie. Elle a quand même failli tomber dedans. Devant son incapacité à trouver la clé du verrou géorgien, elle s'en est remise au buteur de Valence. Soldado a délivré son équipe en reprenant victorieusement un centre de Cesc Fabregas à la 86e minute. Un but qui vaut de l'or, tant le moindre faux-pas est interdit pour l'Espagne, comme pour la France, dans ce groupe I réduit à cinq éléments. Le buteur de Valence a endossé le costume de héros de la Selección, le temps d'un soir. D'autant plus inattendu que sa présence dans le onze de départ constituait une surprise. Fernando Torres était le plus fréquemment annoncé pour occuper la pointe de l'attaque espagnole. Le nom de Cesc Fabregas a également été évoqué pour une option "sans neuf" qui a souvent été choisie par Vicente del Bosque lors du dernier Euro. Une compétition que Soldado a suivi à la télévision. Malgré son triplé face au Venezuela (6-0) quelques jours plus tôt, il avait été écarté de la liste définitive de la Roja, au profit d'Alvaro Negredo. A Tbilissi, VDB lui a confié la tâche

de conduire l'attaque espagnole. Et Soldado s'est montré digne de cette confiance.

Une concurrence rude

Sans son but, l'attaquant du club Che n'aurait pas gardé un grand souvenir de ce déplacement en Géorgie. Seule à la pointe d'une attaque confrontée à un véritable mur, Soldado n'a eu que peu d'opportunités de se mettre en valeur. A l'image de son équipe, qui ne s'est pas créé beaucoup d'occasions de but. Mais il a quand même eu un duel à négocier face Goerge Loria, le portier géorgien, sorti vainqueur de ce premier face-à-face au cours de la première période. "Xavi m'a bien vu et m'a donné un excellent ballon. J'ai été un peu déstabilisé par cette occasion manquée. Mais heureusement, j'ai pu inscrire ensuite le but de la victoire", a reconnu l'unique buteur de la rencontre devant la presse. Ce premier but en match officiel sous le maillot de la Roja lui permet de marquer des points pour la suite des qualifications. Même si la concurrence reste très rude. D'autant plus que David Villa, lui aussi absent lors de l'Euro 2012, a fait son retour et s'ajoute à une liste des prétendants au poste d'avant-centre que doit aussi rejoindre Fernando Llorente, l'attaquant de l'Athletic Bilbao, actuellement blessé. Mais, après avoir inscrit son 4e but en 6 sélections, Soldado a prouvé que l'Espagne pouvait aussi compter sur lui. Vicente Del Bosque s'en souviendra certainement pour le prochain rendez-vous face à la France, le 16 octobre à Madrid.

Suède-Kazakhstan

Zlatan Ibrahimovic a joué 90 minutes contre le Kazakhstan, malgré sa gêne à un pied. Il n'a pas marqué mais beaucoup pesé. Zlatan Ibrahimovic a apporté une précieuse contribution à la victoire 2-0 de la Suède contre le Kazakhstan, mardi à Malmö. L'enfant du pays, adulé dans sa ville, n'a pas pu



Tournoi de Football de l'Intégration

La compétition démarre ce vendredi à l'OCO



C'est ce vendredi à l'Office du Complexe Olympique que le coup d'envoi du Tournoi de Football de l'Intégration sera donné. Cette fête du ballon rond voit l'engagement de seize équipes de football, lesquelles sont groupées en trois poules de quatre. Les groupes sont ainsi composés : en poule A, nous avons le Nigeria, la Côte d'Ivoire, la Guinée Conakry et Ex-Africa. Au niveau de la poule B, figurent Africa foot, Médina 3, Reste du Monde et Guinée Bissau. Pour le dernier groupe, il est constitué du Cameroun, du Mali, de la Renaissance et du Sénégal. Au niveau de cette compétition, qui se poursuivra jusqu'au 28 septembre, notre football est représenté par deux clubs structurés et deux formels. Il s'agit, respectivement, de la Medina 3, Renaissance, Africa Foot et Ex-Africa. Organisée sur l'initiative des ressortissants ivoiriens en Mauritanie, présidés par M. Soma Madou, ce Tournoi a pour principal objectif de resserrer les liens d'amitié, de fraternité et de partage envers les autres communautés vivant en Mauritanie. Selon la Commission d'organisation du Tournoi, le dit

Tournoi est parrainé par Monsieur Ahmed Hamza, président de la Commune Urbaine de Nouakchott et son Excellence, Tijane Diagana, Consul de Côte d'Ivoire, en Mauritanie. Aussi, les autorités communales ont-elles pris part à la mise sur pied de ce Tournoi pour faciliter la rencontre et l'échange, par le football, entre les communautés expatriées, en Mauritanie.

Enfin, notons que ce Tournoi est une noble entreprise dans la mesure où il vise un objectif qui a trait au rapprochement entre les voisins et les relations humaines intercommunautaires, de façon générale.

Pour les amateurs de la musique, il est à noter également que tout le long de la fête, il y aura du spectacle et de l'animation avec le célèbre artiste Ousmane Guangué.

Au programme de ce vendredi, le Nigeria et Ex-Africa jouent le match d'ouverture, en première heure. En seconde heure, la Côte d'Ivoire sera opposée à la Guinée Conakry. Le coup d'envoi du match d'ouverture sera donné à 15 heures.

S-B. Dieng

Football / Allemagne/Bayern Munich:

Robben incertain contre Mayence

Le milieu néerlandais Arjen Robben est incertain contre Mayence, samedi en Championnat d'Allemagne, en raison de la blessure à l'aine qui l'a privé du match avec les Pays-Bas mardi, selon le quotidien munihois TZ. "Je ne sais pas si je pourrai jouer samedi contre Mayence. Mais je me réjouis que ce ne soit pas trop grave", a déclaré Robben après avoir été examiné mercredi par le médecin du Bayern, Hans-Wilhelm Müller-Wohlfahrt. Robben s'est blessé à l'échauffement du match contre la Hongrie et a dû assister depuis le banc des remplaçants à la victoire (4-1) des Oranje. Robben, 28 ans, a été régulièrement perturbé par les blessures depuis son arrivée au Bayern Munich en 2009. Titulaire pour le premier match de la saison à Greuther Fürth (3-0), il a manqué celui contre Stuttgart (6-1) une semaine plus tard en raison d'un

coup de froid. En coulisses, le club bavarois connaît aussi un coup de froid, après que son patron Karl Heinz Rummenigge eut déclaré, dans un entretien à Sport Bild, à l'ex-international Mehmet Scholl de choisir entre son poste d'entraîneur de l'équipe réserve et son rôle de consultant télé. "A un moment, il faut choisir sa voie: entraîneur ou consultant. Les deux ne s'accordent pas", a estimé Rummenigge, pour qui il est clair que "lorsque les contrats télévisés de Scholl, qui sont vus d'un oeil critique, prendront fin, ils ne devront pas être prolongés. Basta". Le contrat de l'ancien international avec la chaîne ARD court jusqu'à la fin du Mondial-2014 au Brésil. Rummenigge avait déjà exprimé son mécontentement lorsque Scholl avait critiqué Mario Gomez, buteur du Bayern et de l'équipe nationale, durant l'Euro-2012 en juillet dernier.

JO / athlétisme:

Ostapchuk dopée à son insu

Alexander Yefimov, l'entraîneur de la Bélarusse Nadezhda Ostapchuk, dépossédée de sa médaille d'or du lancer de poids aux JO de Londres pour dopage, a été suspendu quatre ans après avoir avoué l'avoir dopée à son insu, a annoncé mardi l'Agence antidopage du Belarus. Alexander Yefimov, l'entraîneur de la Bélarusse Nadezhda Ostapchuk, dépossédée de sa médaille d'or du lancer de poids aux JO de Londres pour dopage, a été suspendu quatre ans après avoir avoué l'avoir dopée à son insu, a annoncé mardi

l'Agence antidopage du Belarus. "L'entraîneur Yefimov a avoué avoir ajouté de la méténolone, un produit interdit (une sorte d'engrais musculaire), dans la nourriture d'Ostapchuk parce qu'il était préoccupé par ses résultats médiocres à l'approche des Jeux", a déclaré à la presse le responsable de l'Agence, Alexander Vanhadlo. "Yefimov a précisé avoir opéré au camp d'entraînement au Belarus à l'insu d'Ostapchuk quelques jours avant les Jeux", a-t-il précisé.